

**Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères
du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy 29 rue Gustave Eiffel - 54800 JARNY**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2017

Etaient présent(e)s :

Mesdames : MANGEL, BOURGASSER, DESENCLOS

Messieurs : LAGUERRE, ZAMPETTI, GAASCH, SONNET, COLIN, DIETSCH, FRANZ, BRUNETTI, HYPOLITE, GRIVEL, BESSEJERARI, LAFOND, VACCANI, BAUDET, METZINGER, LINTZ, CARDAIRE, MORETTE, JEAN PHILIPPE, BECQUER, BEAULATON, HIRSCH, ANTCZAK, DIDIER, NEZ, SANTONI, FIUMANA, NOCCHI, CARLI, PETITJEAN, SCHWARTZ, CESARONI

Etaient représenté(e)s par un pouvoir :

Monsieur BOURET a donné pouvoir à M. DIETSCH

Monsieur KEFF a donné pouvoir à M. METZINGER

Monsieur COLLIN a donné pouvoir à M. BECQUER

Madame MOCCI a donné pouvoir à M. BEAULATON

M. SANTORO a donné pouvoir à M. HIRSCH

Etaient représenté(e)s par un suppléant :

Monsieur DEFER était représenté par M. MIRJOLET

Madame TOURNEUR était représentée par M. MAGNOLINI

Etaient excusé(e)s :

Mmes BAUCHEZ, ZATTARIN, MULLER, KOCKEISEN

Mrs L'HERBEIL, BONASSO, FERRARELLI, BACHETTI, LAMORLETTE F,

Etaient absent(e)s :

Mmes BOSSI, MARTEL,

Mrs SCHMITT, BERG, BOUAFFAD, RAVEL, ABERKANE, MARTIN, SILVESTRIN, DURAND, JODEL, JACOB, ZIMMERMANN, BRECK, GRIMALDI,

Président de séance : Alain FRANZ

Secrétaire de séance : Alain ANTCZAK

Le quorum étant atteint le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs et excusés. Il met aux voix l'approbation du dernier compte rendu qui n'appelle aucun commentaire.

Le Président propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour : la signature du nouveau barème F avec CITEO – ADELPHÉ. Le comité syndical accepte ce point supplémentaire.

1/ Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Bien que cette question ait déjà été entérinée par la CCOLC et la PABL, le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur les exonérations à accorder à différentes sociétés ne bénéficiant pas du service de collecte des déchets du SIRTOM. Ces professionnels ont choisi de se rapprocher de prestataires de service dans ce domaine.

Il ajoute que l'exonération est pratiquée au titre de l'année 2018, contrat à l'appui.

La liste nominative des sociétés sollicitant l'exonération de la TEOM peut être consultée par les délégués.

Le Président soumet à l'assemblée cette proposition qui est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

2/ Décision modificative

A la demande du trésorier de Jarny, il convient de transférer la prévision de 333 289.93 € concernant les travaux d'aménagement des déchèteries de Trieux et Homécourt, du compte 2318 au compte 2138.

Cette décision modificative, soumise au comité syndical est approuvée à l'unanimité.

3/ Signature du contrat CITEO-ADELPHE

Le Président rappelle à l'assemblée que le syndicat a signé, en 2002, un contrat de valorisation des 5 matériaux (carton, papier, verre, plastique et métaux) avec la société ADELPHE.

Ce contrat permet de percevoir des soutiens financiers dans le cadre de la collecte sélective. La société, dénommée aujourd'hui CITEO-ADELPHE propose, dans la continuité de son action de développement de la collecte sélective, la signature du barème F, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de quatre ans. Dans le même cadre, le contrat avec ECOFOLIO doit également être actualisé.

Le Président informe également le comité que le contrat avec CITEO-ADELPHE assure à la collectivité la gestion par cette société des repreneurs et coûts de reprise.

Le Président demande à l'assemblée l'autorisation de signer le barème F avec CITEO-ADELPHE et le contrat de partenariat avec ECOFOLIO

L'unanimité est obtenue.

INFORMATION

- Le Président présente rapidement le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) pour lequel le SIRTOM a fait une contribution en association avec la Communauté des Communes Orne Lorraine Confluences. Il vise à une rationalisation des documents de planification existants et de ce fait à l'insertion de plusieurs schémas sectoriels tels que le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) ; ceci afin de permettre une meilleure coordination des politiques publiques régionales concourant à l'aménagement du territoire. Ainsi, un des facteurs de réussite de

- l'élaboration du PRPGD résultera d'une articulation optimisée en termes d'élaboration des deux documents.
- Le Président informe l'assemblée que Madame BLONDEAU, comptable au syndicat, prend sa retraite le 31/10. Madame MATHIEU, actuellement en poste à la Ville de Metz, est recrutée par voie de mutation pour lui succéder sur ce poste.
- Monsieur GAASCH interroge le Président sur la question du traitement des plaques de fibrociment déposées dans la nature, sur le territoire communal. Serait-il envisageable de pouvoir les accueillir sur une déchèterie syndicale ?

A cette question, le Président répond par la négative. Le syndicat n'est pas en capacité de stocker ce matériau contenant de l'amiante, il n'en a ni l'habilitation ni les autorisations nécessaires. Par ailleurs, les coûts de traitement sont conséquents. C'est à l'usager de contacter une entreprise spécialisée ou à la commune de prendre en charge l'élimination de ces plaques retrouvées sur son territoire.

- Le Président fait un point sur les déchèteries.
 - ❖ La déchèterie de Jarny fonctionne très bien, jusqu'à 250 personnes ont été accueillies par jour.
 - ❖ L'accessibilité sur la déchèterie d'Homécourt a été modifiée de façon à ce qu'entrée et sortie soient facilitées.
 - ❖ Le syndicat recherche un maître d'œuvre pour réaliser les travaux sur la déchèterie de Trieux.
- Concernant les cartes d'accès aux déchèteries, la population est invitée à se présenter à l'accueil du syndicat à Jarny. Sur présentation de sa taxe d'habitation, l'administré se verra remettre sa carte d'accès.
- Les agents du syndicat vont bientôt passer dans les foyers pour proposer leur calendrier 2018. Cette année, le syndicat a autorisé l'utilisation de son image afin que la population puisse identifier les agents du SIRTOM, Un exemplaire de ce calendrier sera adressé à chaque mairie ainsi qu'aux commissariats et gendarmeries du territoire syndical.
- Un délégué a proposé d'évoquer le compostage suite à un article paru dans la presse. A ce sujet, le Président indique que de nombreux composteurs ont été vendus à des personnes qui sont venues faire leur carte de déchèterie au syndicat. Compte tenu de la demande, d'autres composteurs ont été commandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

